

**EPREUVE ECRITE D'ECONOMIE**

(Durée : 5 heures - Coefficient : 3)

Guy Gilbert, Frank Bien, Marie Laure Cabon-Dhersin, Emmanuelle Taugourdeau-Lehmann

Sujet : *L'offre : théories et politiques économiques*

**NB : les résultats ci après concernent l'ensemble des copies d'économie, copies des candidats au concours de l'ENS Cachan et copies de candidats au concours de l'ENSAE)**

(Notes sur 20)

Nombre de copies : 207 (dont 3 copies blanches)

Note mini (hors copies blanches) : 0,05 – Note maxi : 18

Moyenne : 6,72 (avec copies blanches) ; 6,82 (sans copies blanches)

Écart type : 3,61 (avec copies blanches)

Médiane : 6 ; Mode : 5

Comme les années précédentes, le sujet proposé cette année s'inscrivait complètement dans le programme du concours. Son libellé était sans malice. Il était également tout à fait dans l'air du temps. On attendait des candidat(e)s qu'ils présentent les éléments principaux de l'analyse économique de l'offre, les traits essentiels des politiques qualifiées de politiques d'offre, le soin leur étant laissé d'articuler les deux éléments, comme cela était demandé en 2006 à propos des notions de salaire, d'emploi et de productivité. Le jury attendait donc des candidat(e)s à la fois de solides connaissances de théorie économique mais également la capacité à les combiner avec quelques éléments empiriques significatifs. L'effet discriminant recherché portait moins sur le niveau de connaissances, que le jury supposait acquis sur un tel sujet par tous les candidats sérieusement préparés, que sur la capacité à organiser ces connaissances autour d'une problématique claire et cohérente.

Les résultats d'ensemble de l'épreuve sont plus décevants que ceux des deux années précédentes, donc non-conformes aux attentes des correcteurs. Alors que les années précédentes, une copie sur quatre pouvait être considérée comme satisfaisante, cette année la proportion n'est que de 17% ...après un effort vigoureux de bonification des notes. La moyenne (6,72) est plus faible de près d'un demi-point pour une dispersion quasiment identique (3,61 contre 3,57 en 2006). La distribution des notes est toujours unimodale (mode à 5) mais se déplace nettement vers le bas par rapport à l'an dernier (mode à 8), se rapprochant davantage d'une distribution issue d'une loi de Poisson que d'une distribution de Gauss, en raison de la relative raréfaction des bonnes copies. Pour autant, un groupe de bonnes copies émerge et présente à peu près tous les éléments attendus, montrant que le sujet était tout à fait à la portée de candidats puisant leurs connaissances notamment dans les manuels de macroéconomie de premier cycle (on fournit à titre illustratif quelques titres d'ouvrages en fin de rapport). Une copie sur quatre se révèle en revanche d'un niveau nettement insuffisant (note inférieure à 5/20). Cette proportion est nettement plus élevée que celle de l'an dernier (une copie sur cinq), ce qui explique la régression de la moyenne d'ensemble. Dans l'ensemble, le jury constate l'émergence de groupes de copies homogènes, mais une dispersion croissante entre les sous-groupes.

Parmi les 50 candidat(e)s déclaré(e)s admissibles au concours de l'ENS-Cachan, la moitié avait choisi l'économie à l'écrit. Pour ceux-ci, la moyenne est de 11,6. On y retrouve la totalité des toutes meilleures copies en économie. Rares sont les copies dont les notes sont comprises entre 10 et 13 en économie et qui n'ont pas permis à leurs auteur(e)s d'être admissibles.

Comme il est de rigueur dans ce type d'épreuve, le libellé du sujet ne soulevait aucun problème d'interprétation même s'il était volontairement très ouvert. Il obligeait d'abord le candidat à définir l'offre sur chacun des marchés (pour simplifier l'offre sur le marché des biens et services, l'offre de travail et l'offre de monnaie). Pour être clair, le jury s'attendait que l'accent principal soit mis sur l'offre de biens et sur l'offre de travail, sans pénaliser pour autant les copies réservant une place importante à l'offre de monnaie et donc à la politique monétaire (le cas ne s'est d'ailleurs produit que très rarement). Par ailleurs, même s'il était évident que le sujet concernait principalement la macroéconomie, il n'était pas interdit, bien au contraire, de consacrer des développements aux fondements microéconomiques des fonctions d'offre sur le marché des biens ou le marché du travail. La plupart des copies ont effectivement tenté de consacrer des développements, parfois conséquents voire exclusifs (ce qui était manifestement une erreur) à la microéconomie de l'offre. Sur ce point un défaut très répandu tient à l'incompréhension de ce que signifie une « fonction d'offre » (concurrentielle) à savoir la relation entre la quantité de biens (de travail) offert et le prix sur le marché. Dans trop de copies, la « fonction d'offre » se réduit en fait à ...un point, le couple prix /quantité qui caractérise l'équilibre offre/demande sur le marché, ce qui conduit leurs auteur(e)s à faire disparaître le rôle spécifique des déterminants de l'offre, à dissoudre l'offre dans la demande, et à consacrer des développements, souvent désordonnés, à la Loi de Say, et à la soumission de l'offre à la demande dans une tradition hâtivement attribuée à J. M. Keynes... On note un léger progrès dans le niveau des connaissances en microéconomie (le passage des fonctions de coût à la fonction d'offre dans les différentes configurations de marché est souvent clairement expliqué, le rôle des effets de revenu et de substitution dans la détermination de l'offre de travail également) mais le passage de l'offre de court terme à l'offre de long terme par l'adaptation du facteur fixe a été souvent mal vu voire totalement ignoré. Or cette articulation court terme/long terme au plan microéconomique comme au plan macroéconomique était un des aspects essentiels du sujet.

C'est au niveau macroéconomique que les lacunes les plus sérieuses ont été relevées. D'abord, et hélas comme pour les années précédentes, l'opposition frontale entre une approche qualifiée de « keynésienne » réputée ignorer l'offre et une approche qualifiée de classique ou de néoclassique toute entière centrée sur l'offre semble le point de passage obligé et exclusif de toute présentation des théories macroéconomiques. On attendait ici que le débat sur les fonctions d'offre macroéconomique soit ramené à son point de départ moderne, et largement partagé, à savoir les débats autour de la courbe de Phillips, interprétée comme une pseudo fonction d'offre agrégée, où l'inflation dépend de l'inflation anticipée, de l'écart du chômage par rapport à son niveau naturel, et des chocs de l'offre. On attendait aussi que le débat sur la verticalité de la courbe d'offre agrégée soit présenté, à l'aide de l'exposé des quatre « théories de l'offre agrégée » (salaires rigides, illusion monétaire, information imparfaite et prix des biens rigides), permettant d'imputer à une cause précise les écarts entre production ou emploi et leurs niveaux naturels respectifs. A partir de là, on en tirait la formalisation moderne de la courbe d'offre montrant que si le niveau des prix excède le niveau anticipé, la production augmente au delà du taux naturel et vice versa. L'utilisation du modèle offre globale/demande globale (AS/AD) était évidemment nécessaire ici, qui permettait ensuite d'envisager la question des politiques macroéconomiques. Moins d'une copie sur 10 y a eu recours et moins de la moitié de celles-ci en explicitent correctement la construction. Sur ce point, on attendait également que les candidats fassent remarquer

combien le débat reste vif dans ce domaine entre des travaux qui se fondent sur l'hypothèse d'anticipations rationnelles et donc en concluent que l'annonce crédible d'une modification de la politique économique peut influencer les anticipations et permettre une réduction de l'inflation sans récession, et ceux qui supposent que l'inflation anticipée dépend, avec une certaine inertie, de l'inflation observée, et donc que la réduction de l'inflation exige soit un choc positif de l'offre soit une période de chômage élevé et de faible production. On attendait donc, qu'en matière de politiques économiques soient correctement distingués et définis les chocs d'offre et les politiques « structurelles ».

Concernant les politiques d'offre, on attendait bien sûr le rappel des sources de la stagflation, la description de certains chocs d'offre majeurs (chocs pétroliers par exemple) ; on attendait aussi que le concept de « politique d'offre » soit défini, que la qualification de politique d'offre soit justifiée ou critiquée à propos de mesures telles que la baisse des charges sociales en France, les mesures de flexibilité sur le marché du travail, la déréglementation des prix sur le marché des biens et services. Dans ce rapport aux faits, les copies manquent souvent de précision (descriptions approximatives, chiffres fantaisistes, orthographe « créative » des auteurs et protagonistes). C'est également dans ce domaine que le jury observe les jugements de valeur les plus sommaires, les poncifs les plus nombreux, les a priori les plus tenaces.

En revanche, le jury se félicite comme les années précédentes des progrès dans la construction des copies. Une problématique explicite, un plan clair (et effectivement suivi) se retrouvent dans toutes les bonnes copies. A contrario, c'est sur ce point que beaucoup de copies médiocres peuvent s'améliorer : éviter la multiplication à l'infini des questions préalables, des problématiques possibles sans en choisir une clairement, lier la problématique retenue et le plan choisi. Ce n'est pas non plus au correcteur de trier entre ce qui relève du sujet ou ce qui s'est écarté dans des copies où le candidat déverse un tombereau de connaissances au long de 33 pages... Enfin, trop de candidats se satisfont de plans tous faits et en général inopérants où la palme incontestée revient, outre l'opposition théorie / politique, à la sacro-sainte opposition keynésiens / (néo) classiques que le jury aimerait ne pas voir infligé chaque année comme « fond de sauce » invariable.

Sur le plan de la forme enfin, les copies sont plutôt satisfaisantes, et en progrès. On ne saurait trop recommander aux candidats de relire leurs (longues) copies, ce qui limiterait chez certaines le nombre des fautes d'orthographe d'inattention.

Trois références bibliographiques (indicatrices et non exhaustives) tirées des manuels de macroéconomie de premier cycle universitaire ;

M. Burda et Ch. Wyplosz, *Macroéconomie*, De Boeck, (chapitre 11)

G. Mankiw, *Macroéconomie*, De Boeck, (chapitre 12)

A. Bénassy-Quéré, B. Coeuré, P. Jacquet, Jean Pisany-Ferry, *Politique économique*, De Boeck (chapitre 1)